

ZURICH

Pour Lucas Bretschger, une chose est sûre : « Les prestations environnementales doivent être taxées de manière appropriée. » Une telle mesure ne devrait pas affecter l'économie pour autant que les coûts soient répartis équitablement. Lucas Bretschger et les collaborateurs de la chaire d'économie de ressources à l'EPF de Zurich ont déterminé, à l'aide de modèles de calcul, comment réformer notre système fiscal pour améliorer la qualité de l'environnement tout en soutenant la croissance économique. « Nos travaux démontrent la possibilité d'atteindre ces deux objectifs à première vue contradictoires », explique Lucas Bretschger. Les recettes issues des taxes environnementales doivent être affectées à des fins précises ou redistribuées au public. Si elle est bien menée, une réforme de la fiscalité écologique améliore la qualité de l'environnement, optimise le système fiscal et contribue au développement économique. Dans le cadre de leur projet du PNR 71, les chercheurs se sont concentrés sur ce dernier aspect. À l'aide des modèles numériques élaborés par leurs soins, ils ont démontré que la réforme de la fiscalité écologique peut avoir un impact positif sur la croissance à long terme pour autant que les taxes ne soient pas fixées d'emblée à un niveau trop élevé. « Si la réforme de la fiscalité environnementale est bien menée, la Suisse peut tirer parti d'une économie sans carbone », conclut l'économiste.

Projet de recherche :
« Réforme fiscale écologique et croissance endogène » (PNR 71)

BIRMENS DORF

Pour réformer un réseau aussi complexe que celui de notre système énergétique, il faut agir sur de nombreux leviers. Les coopératives énergétiques, par exemple, interviennent à plusieurs niveaux, comme en témoignent les travaux de l'équipe d'Irmi Seidl, composée de spécialistes en sciences sociales de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL). « Les coopératives assument souvent un rôle pionnier dans le développement de la politique énergétique locale, et il n'est pas rare qu'elles collaborent étroitement avec les communes », explique Irmi Seidl. Les citoyens et citoyens qui participent au financement des coopératives s'engagent aussi bénévolement, se forment au domaine de l'énergie et s'impliquent dans les processus de décision politique. Une telle démarche renforce l'adhésion aux changements dans toute la région. Dans le meilleur des cas, il en résulte une véritable dynamique en faveur des énergies renouvelables, qui se traduit par d'autres initiatives, notamment le déploiement d'infrastructures d'électromobilité ou d'autres installations de production d'énergie renouvelable. Irmi Seidl se montre impressionnée par le fait que l'approvisionnement régional en énergie renouvelable passe avant tout, tant pour les membres des coopératives que pour les communes. La plupart du temps, les bénéfices sont réinvestis, le rendement n'étant pas une priorité.

Projet de recherche :
« Financement collectif des énergies renouvelables » (PNR 71)

SAINT-GALL

« Que la Suisse parvienne ou non à un accord sur l'électricité avec l'Union européenne, il y aura forcément des gagnants et des perdants », indique Peter Hettich, directeur de l'Institut für Finanzwissenschaft, Finanzrecht und Law and Economics de l'Université de Saint-Gall. « Il en résultera, dans un cas comme dans l'autre, autant de défis à relever que d'opportunités à saisir. » Pour délimiter le cadre dans lequel il est possible d'organiser la politique énergétique suisse – avec ou sans accord avec l'Union européenne – le juriste et son équipe se sont entourés de spécialistes des sciences politiques et de l'économie d'entreprise pour élaborer, ces derniers mois, les bases juridiques et politiques requises. Pour ce faire, ils se sont également entretenus avec de nombreux décideurs de la politique, de l'administration et de l'économie en Suisse et à Bruxelles. Les chercheurs entendent à présent s'appuyer sur ces investigations pour élaborer des scénarios et des recommandations d'action à l'intention des responsables politiques. Selon Peter Hettich, cette étude complémentaire n'a pas vocation à contribuer à l'atteinte d'un objectif politique défini. Elle vise davantage à améliorer la qualité des documents de décision présentant les différentes mesures possibles : « Idéalement, nous contribuons à la prise de décisions politiques plus rationnelles. » À titre personnel, Peter Hettich est convaincu que, d'une manière ou d'une autre, l'avenir appartient à celles et ceux qui abordent les changements avec ouverture d'esprit et sens de l'initiative.

Projet de recherche :
« Intégration du système énergétique suisse dans la politique énergétique européenne » (Étude complémentaire des PNR 70 et 71)

Les recherches sur le financement collectif de la production d'énergie, les effets d'une réforme de la fiscalité écologique et les différentes solutions possibles concernant le marché intérieur européen de l'électricité sont autant d'éléments sur lesquels s'appuyer pour esquisser le futur énergétique de la Suisse.